

**Ecole Maternelle Châteaugiron-Landry
111 bis, rue de Châteaugiron
35000 RENNES**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2015**

**Étaient présents: M. LESECK, directeur
Mme RAYMOND, enseignante
Mme JAMES, enseignante
Mme LHOTELLIER, enseignante
Mme HUGUET, enseignante**

**parents élus:
Mme MERLEN
Mme LEQUINQUIS
Mme GALES
Mme BOUFFORT
M. MAINFROID**

**Responsable CALM:
Mme PERON-FOLLIC**

Excusé: M. VAN DEN EYNDE, responsable antenne sud-est ville de Rennes

**ORDRE DU JOUR : -Résultats des élections des Représentants des parents d'élèves.
-Compétences du Conseil d'Ecole.
-Vote du règlement intérieur.
-Bilan rentrée 2015.
-Projets de classe.
-Travaux réalisés.**

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET DES PARENTS ÉLUS

Résultats des élections: 80 votants, 77 exprimés sur 230 inscrits
2014/2015: 82 votants, 74 exprimés sur 202 inscrits
2013/2014: 83 votants, 76 exprimés sur 208 inscrits
2012-2013: 64 votants, 62 exprimés sur 162 inscrits

2011-2012: 70 votants, 69 exprimés sur 149 inscrits

La participation est en baisse depuis 3ans.

La liste présentée par la FCPE est élue:

5 titulaires: M. THUDOR, M. MAINFROID, Mme BOURIC, Mme GALES, M. BROIT, .

4 suppléants: Mme GUEGAN, Mme BOUFFORT, Mme LEQUINQUIS, Mme MERLEN.

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

M. LESECK présente le conseil d'école: sa composition, ses règles de fonctionnement et ses compétences définies par le décret n°90-788 du 6/09/1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles.

LE BILAN DE LA RENTRÉE

L'équipe enseignante :

M. Leseck a en charge la direction de l'école et la classe de PS1 et PS2.

M. Abdoullatuf assure la décharge de direction le mardi et un mercredi sur quatre

Mme Raymond en classe de MS-PS2

Mme James en classe de MS-PS2

Mme Lhotellier en classe de MS-GS (Mme Cremer en complément de service le mardi)

Mme Huguet en classe de GS

Pour la classe LSF (enfants déficients auditifs), Mme kervoelen enseignante, Mme Le Guerneuve AVS.

Quatre postes d'ASEM sont rattachés à l'école.

Pour l'année scolaire 2015/2016, un poste d'assistant(e) des ASEM a été attribué.(contrat Unique d'Insertion). Il est occupé par Madame Lassei Annang et est rattaché à la classe de GS.

Madame Guiheneuf est présente dans l'école depuis janvier 2014 et occupe un poste d'EVS assistante administrative.

Mme Sylviane Peron-Follic est responsable du temps périscolaire (accueil du matin et du soir ainsi que l'inter-classe de midi).Le temps périscolaire est de la responsabilité de la ville de Rennes.

Les effectifs .

Les 135 élèves se répartissent de la manière suivante:

-6 PS1 et 49 PS2

-33 MS

-43 GS

-1 PS, 1MS et 3GS dans la classe LSF.

Un enfant en situation de handicap bénéficie de l'accompagnement d'une auxiliaire de vie scolaire.

Bilan de rentrée:

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions d'encadrement.

Toutefois:

La porte d'entrée pose toujours problème. On la retrouve très souvent ouverte.

Les représentants des parents d'élèves proposent de redistribuer un message auprès des parents et de relayer sur le site de l'APC.

L'équipe enseignante constate quelques retards cette année, ce qui perturbe le début des activités (rituels, radio école...).

Il est important de respecter les horaires pour le bien être de tous.

Le règlement intérieur de l'école (article 1) apporte les précisions utiles en cas de retard.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera transmis à chaque famille.

REMARQUE : il y a un classeur à l'entrée où sont conservés tous les messages à destination des familles.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES:

Actions littérature: les actions littérature s'inscrivent dans les champs de compétences:

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions/Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques/Explorer le monde..

-rencontre avec un auteur: Les p'tits bouquineurs

En partenariat avec la bibliothèque municipale les enfants de GS de Sylvie rencontreront une illustratrice, Judith Gueyfier et découvriront son travail dans le cadre de la manifestation: « Les p'tits bouquineurs ». Un fond d'albums a été mis à la disposition de l'école. L'exploitation se fait conjointement avec les CP.

-intervention hebdomadaire de deux personnes de l'association « Lire et faire lire » pour les classes de MS/PS . « Lire et faire lire » est un programme intergénérationnel proposé par l'Union Nationale des associations familiales et la Ligue de l'enseignement.

-rallye lecture.

4 albums étudiés au cours de l'année qui font l'objet d'un grand jeu: le rallye lecture; 5 ateliers ludiques répartis dans l'école pour se rappeler et jouer avec les albums.

Les albums sont de quatre types : un conte traditionnel, un album sans texte, un conte musical et un album contemporain. Toutes les classes sont concernées.

- « radio-école »

Au quotidien dans les classes à 9h00, les enfants de GS, MS et PS préparent et présentent un journal audio diffusé dans les classes: date, météo, menu, informations concernant l'école ou sélectionnées dans le journal, présentation d'un extrait musical.

-Le point presse dans le hall de l'école présenté par les GS qui sélectionnent les titres qu'ils ont préférés dans le journal auquel ils sont abonnés (mise en place en cours d'année).

-Sciences

Les élèves de MS participent à des ateliers sciences un après-midi par semaine. Le premier thème a été celui de l'aimantation.

APC

Les activités Pédagogiques Complémentaires ont commencé le 8 septembre.

L'équipe pédagogique a choisi d'utiliser les APC pour:

- apporter une aide aux enfants qui éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages
- la mise en oeuvre d'une activité du projet d'école.

Deux séances hebdomadaires de 45mn les mardi et vendredi,(jeudi et vendredi pour Mme Lhotellier) de 12h05 à 12h50.

Public concerné: GS/MS

Pour la période 1 :Tous les GS et MS ont pu bénéficier du système (sous réserve de l'autorisation parentale.)

Activité natation

Créneau piscine :

15h15 – 15h45 le mardi du 14 mars au 6 mai à la piscine Saint Georges.

43 GS sont concernés. L'encadrement sera assuré par 2 enseignants, 1 maître nageur, une ASEM et des parents accompagnateurs titulaires de l'agrément.

Nous n'avons pas, à ce jour, de candidat pour passer l'agrément. Les dates et lieux d'agrément sont affichés aux portes des classes de GS depuis le mois de septembre. Plus il y aura de parents agréés, plus la gestion des séances sera facile et la contrainte moins importante.

TRAVAUX RÉALISÉS.

Installation d'un garage à vélos devant l'école.

QUESTIONS DIVERSES SUR PROPOSITIONS DES PARENTS ÉLUS.

Construction d'un préau pour la maternelle :

La réponse de la Mairie est négative parce qu'il y a une salle de jeu. Les parents vont reformuler cette demande dans le cadre de l'opération lancée par la ville: « Un projet pour ma ville ».

Sieste des MS:

Dans la mesure des places disponibles, certains MS qui en ressentent le besoin peuvent faire la sieste en début d'année. Sauf cas médical, la possibilité d'un temps de repos long pour les MS ne peut durer toute l'année.En début d'après-midi, un court temps de repos est prévu dans chaque classe. Les PS ont un temps de repos statutaire dans un espace aménagé à cet effet.

Quels sont les encadrants du mercredi après midi :

Mme Peron-Follic.

Encadrements : 1/8 en maternelle.

En semaine 1/14 le matin; 1/20 le soir (élémentaires arrivent à 17h45, et 17h30 le vendredi après l'étude et maternelles)

Agenda des sorties scolaires:

Le système de réservation actuel réduit le délai à un mois maximum. Même si l'intention d'aller à telle ou telle exposition ou animation est programmée par l'enseignant bien avant, nous sommes tributaires des créneaux de réservation et ne pouvons confirmer la sortie que tardivement.

Les parents proposent de contacter les organismes de la Mairie pour faire évoluer les horaires d'accueil des structures.

Goûter/Matériel:

les explications quant au goûter, au matériel à fournir et au fonctionnement de la classe sont données lors de la réunion de rentrée.

Pourquoi un goûter? En raison de l'heure du déjeuner pour les plus grands: 13h.

Il est évoqué un possible blog. L'école se doit d'utiliser Educaren et ce blog n'assure pas une sécurité des images convenant aux enseignants.

Livret d'accueil:

Le livret d'accueil doit être un document court contenant les principales informations. Il est financièrement à la charge de l'école et ne peut pas requérir plus d'une page ou deux.

La proposition des représentants d'ajouter quelques informations pour répondre au mieux aux souhaits des nouveaux parents est la bienvenue. Une liste sera constituée et discutée en vue de la prochaine édition.

Quels premiers soins peuvent être apportés à l'école:

Le protocole de soin est très simple. Si le cas évalué est jugé grave, les services d'urgence sont alertés.

Si le cas entre dans le cadre d'un PAI (projet d'accompagnement individualisé) rédigé par le médecin scolaire ou/et le médecin Ville de Rennes, un protocole écrit est mis à disposition de toutes les personnes susceptibles de s'occuper de l'enfant.

Dans les cas les plus fréquents, bénins, la consigne est de nettoyer les plaies avec de l'eau ou du sérum physiologique et d'appliquer du froid sur les contusions. Une surveillance particulière est appliquée en cas de choc.

Les responsables légaux sont prévenus soit immédiatement en cas de gravité soit lorsque l'enfant quitte l'école en fin de matinée ou d'après-midi dans les cas courants.

Il n'y a pas de formation prévue dans le cadre de la formation continue.

Un stand 1ers secours lors de la fête d'école est envisagé par l'APE.

Calendrier scolaire:

Il n'est pas prévu d'évaluation d'impact concernant la période 5 jugée très longue.

Sur le site éducol, il est indiqué: « Ce calendrier est le fruit d'un travail interministériel approfondi associant les ministères de l'intérieur, des transports, du tourisme et de l'agriculture. Il a été discuté avec 55 organisations représentatives des acteurs intéressés par le calendrier scolaire ».

La restauration:

Mme Peron-Follic.

Pour le premier service, PS + Moyens (1 dizaine) de Mme James mangent au premier service, avec une animatrice. Après la restauration (3/4h -1h), ils vont dans la cour avec jeux libres. Quand elle le sent nécessaire, l'animatrice les réunit dans le CALM pour des jeux ou de la lecture. Pour le second service (dont une vingtaine MS), passage aux toilettes, puis cour s'il fait beau, sinon petites activités (1/2h), jeux ou bibliothèque puis ils passent au second service 13h10, reviennent et rejoignent leur classe.

3 ateliers : initiation théâtre, sophrologie, chant. Réservés aux grandes sections.

Pas de retour concernant des demandes de parents de moyens pour des activités sur le midi.

Les deux services se succèdent sans pause. Les services sont très chargés depuis le début de l'année.

Le conseil de parents d'élève s'interroge sur d'éventuels problèmes de sécurité/incendie.

Projets APE:

La tombola:

En maternelle les enfants nous semblent trop jeunes pour manipuler billets ou monnaie même s'ils

sont encadrés par des grands de l'école élémentaire.

Actions en lien avec l'actualité (par exemple avec les réfugiés).

Certains sujets sont abordés dans le journal des GS et font l'objet de discussions et d'explications.

Pour les plus jeunes, l'école essaie de les préserver des sujets les plus dramatiques sans les occulter si un enfant en parle.

Clôture du conseil à 20h20.

La secrétaire de séance

Mme JAMES

Le représentant des parents

d'élèves

Le directeur

M. LESECK